

## CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

Séance du 4 SEPTEMBRE 2020

\*\*\*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités  
Territoriales

Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations  
au Secrétariat de la Mairie

### ORDRE DU JOUR

- ↳ Aménagement rue Sibillerie : procédure d'appel d'offres et groupement de commandes avec la CCBVC
- ↳ Commission contrôle des listes électorales : modification composition
- ↳ Déplacement chemin rural n° 123 : procédure enquête publique
- ↳ Schéma directeur eaux pluviales : procédure enquête publique
- ↳ Commissions CCBVC : désignation des représentations municipaux
- ↳ Assurance statutaire : renouvellement du contrat groupe
- ↳ Service périscolaire et entretien des locaux : création de postes TNC
- ↳ Questions et informations diverses

---

#### N° 40-2020

#### **OBJET : Aménagement rue Sibillerie : procédure d'appel d'offres et groupement de commandes avec la CCBVC**

Les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications ont débuté le 24 août 2020, la réunion publique d'information des résidents de la rue de la Sibillerie a eu lieu le 31 août 2020, sous la supervision du maître d'œuvre.

Le Conseil municipal, à 14 voix POUR, autorise :

- la consultation des entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée,
- la passation d'une convention constitutive de groupement de commandes concernant l'aménagement de la rue de la Sibillerie, pour la part des travaux sur le réseau d'eau potable et de défense incendie, avec la C.C.B.V.C.,
- la signature de toutes pièces afférentes à ce dossier par Madame le Maire.

#### N° 41-2020

#### **OBJET : Commission contrôle des listes électorales : modification composition**

Le Conseil municipal reprend le tableau du Conseil municipal :

- Thierry Bodin se désiste, mais Pascal Berthelot accepte et devient titulaire de la commission de contrôle des listes électorales,
- Après quoi, Anne-Lise Bonnigal, Jean-Marc Belorgey, Mathieu Guary, Isabelle Verdeil, l'un après l'autre se désistent en qualité de délégué suppléant, mais Sylviane Lévêque accepte et devient suppléant à la commission de contrôle des listes électorales.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la répartition des délégués telle que présentée.

**N° 42-2020**

**OBJET : Déplacement chemin rural n° 123 : procédure enquête publique**

En l'absence de Mme Harbonnier Hélène, intéressée au projet en sa qualité de riverain, Le bornage a été réalisé et suivant les conclusions du géomètre-expert, le chemin rural est situé entre les parcelles bâties section K n° 750, 752 et la parcelle non bâtie section K n° 754, afin d'optimiser la partie bâtie et de simplifier la circulation, il a été proposé le déplacement d'une partie du chemin rural n° 123.

Une procédure d'enquête publique doit être menée pour officialiser le déplacement du chemin et, dans ce cadre, un commissaire enquêteur doit être mandaté.

Le Conseil municipal accepte à 13 voix favorables :

- D'engager la procédure d'enquête publique concernant le déplacement du chemin rural n° 123,
- De solliciter du Tribunal administratif la nomination d'un commissaire enquêteur devant superviser l'enquête publique,
- De mandater Mme le Maire pour signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**N° 43-2020**

**OBJET : Schéma directeur eaux pluviales : procédure enquête publique**

Comme suite à la délibération n° 75-2019 du 15 novembre 2019 concernant le schéma directeur d'eaux pluviales et autorisant le Maire à soumettre le projet à l'enquête publique, il est apparu qu'une erreur avait été commise, il s'agit du Tribunal administratif qui doit être saisi et non le Tribunal de Grande Instance.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire concernant le schéma directeur d'eaux pluviales et sachant qu'il convient de finaliser les actions le zonage par la procédure d'enquête publique,

En application de l'article R.123-5 du code de l'environnement,

Le Conseil municipal entérine, à **14 voix POUR**, la décision précédemment prise par délibération en date du 15 novembre 2019 en validant la sollicitation d'un commissaire enquêteur auprès du Tribunal administratif, en vue de l'organisation de l'enquête publique correspondante. Madame le Maire est autorisée à signer toutes les pièces s'y référant.

**N° 44-2020**

**OBJET : Commissions CCBVC : désignation des représentations**

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
voirie / eau-assainissement / mutualisation des services – moyens	Alain Chanteloup	Thierry Bodin
petite enfance / enfance / jeunesse / transports scolaires / espace France services	Anne Marquetet-Jouzeau	Anne Jamonneau
déchets / PCAET / alimentaire / agriculture	Anne-Lise Blais-Bonnigal	Cyril Paineau
culture / sports	Hélène Harbonnier	Isabelle Verdeil
économie / tourisme – attractivité	Anne Marquetet-Jouzeau	Isabelle Verdeil
aménagement de l'espace / mobilités / PLUi / habitat / GEMAPI	Pascal Berthelot	Lucien Bigot
finances et patrimoine	Jean-Marc Belorgey	Mathieu Guary

COMMISSION	TITULAIRE	SUPPLÉANT
C.L.E.C.T.	Jean-Marc Belorgey	Mathieu Guary

**N° 45-2020**

**OBJET : Assurance statutaire : renouvellement du contrat groupe**

Le Conseil municipal,

DÉCIDE, à à 14 voix favorables :

- d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire souscrit par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire, au 01/01/2021 aux conditions énoncées.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

**N° 46-2020**

**OBJET : Service périscolaire et entretien des locaux : création de postes TNC**

Madame le Maire suggère de recourir à des emplois mutualisés pour pallier le manque de personnel communal sur les périodes scolaires (36 semaines), ce qui permettrait des contrats à temps non complet plus viables que ceux que pourraient proposer la commune.

1. Pause méridienne / surveillance cour / transports scolaires soir / ménage école (20 h)
2. Pause méridienne / surveillance cour / ménage école (20 h)
3. Ménage mairie / assistance à la garderie / transports scolaire matin (10.28 h)

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal, à 14 voix pour, autorise Madame le Maire à signer les conventions de mutualisation sur les emplois précités ainsi que tout document afférent, sachant que les temps de travail pourraient être ajustés en fonction des besoins des services et de la disponibilité des employés mis à disposition. Les temps indiqués étant des maximas horaires.

**OBJET : RAPPORT DES COMMISSIONS**

Chacun des élus concernés, Président d'une commission, est invité à prendre la parole.

Un tour de table est effectué au cours duquel chacun est invité à s'exprimer.

**OBJET : QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Dossier digue étang de Brosse :

Les élus concernés ont reçu l'avocat Me Dalibard le 24 août qui a pu présenter le dossier puis a transmis au Tribunal administratif un 2<sup>ème</sup> mémoire en défense le 31 août dernier, en tenant compte des remarques des élus.

Jean-Marc Belorgey dresse compte-rendu des échanges.

- Dates prévisionnelles des prochaines réunions du Conseil municipal :  
16 octobre 2020 et 04 décembre 2020

*Fait et affiché à LUZILLÉ, le 9 septembre 2020.*

*Le Maire, Anne MARQUENET-JOUZEAU*